

Budget de fonctionnement et budget des investissements 2022

Rapport du groupe Le Centre/pvl, Simon Murith

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

Chères et Chers collègues,

C'est avec toute l'attention requise que le groupe Le Centre vert-libéral a pris connaissance du budget de fonctionnement et du budget des investissements 2021 de la Ville de Fribourg. Notre analyse a pu s'appuyer sur une documentation détaillée, élaborée dans un souci de transparence, de lisibilité et de précision toujours plus grande, ainsi que sur la disponibilité et la réactivité des membres de l'administration communale. Notre groupe tient ici à remercier la Direction des finances, son Chef de service et son personnel pour ce soin particulier, ainsi que toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ces budgets.

Au risque de jouer les Cassandres, notre groupe constate que le budget communal souffre des mêmes maux que chaque année. Si les symptômes et les remèdes ont été avancés à de nombreuses reprises par notre groupe, le Conseil communal s'évertue avec une légèreté déconcertante à ne pas en tenir

compte. Depuis 2016, les charges ont explosé, avec une augmentation de plus de 19%, alors que la population elle a diminué de 3.4 % pendant la même période.

1. Les **revenus** augmentent, notamment de plus de 2 millions pour l'impôt sur le revenu et de plus de 3,5 millions pour l'impôt sur le bénéfice, et permettent d'assurer le maintien sinon l'amélioration normale des prestations. Ceci nous permet de conclure que le déficit budgété n'est en aucun cas dû à la baisse fiscale modeste décidée en 2019 et dont les effets sont sans proportion avec l'excédent de charges. Celui-ci a pour unique urgent une augmentation démesurée et non-maîtrisée des charges.

Cela étant, la dépendance des finances communales à une poignée d'entreprises contributrices s'accroît. Un départ, sur lequel le Conseil communal a peu d'emprise qu'importe ses innombrables études, serait dramatique et obligerait le Conseil communal à prendre des mesures bien plus drastiques que celles que proposées par notre groupe.

Notre groupe demande au Conseil communal de réfléchir rapidement sur une diversification des revenus et déposera un postulat.

2. L'**excédent de charges**, bien qu'annoncé à près de 3 millions, se monte en réalité à plus de 13 millions. Ce

déficit n'a rien de minime ou de maîtrisable contrairement à ce que la majorité de gauche veut nous faire croire.

En particulier, pour la deuxième année consécutive, la provision PF17 est dissoute à hauteur de 6 millions de francs pour arranger le résultat. Une provision sert à parer un risque précis. Or, pour la deuxième année consécutive, cette réserve est dissoute pour une raison étrangère à son but, pour continuer la fuite en avant et une politique insoutenable à terme. Autrement dit, le Conseil communal a engrangé des impôts trop élevés qu'elle a affectés à des réserves ne sachant qu'en faire, et qu'elle utilise aujourd'hui pour éviter toute réflexion sur ses charges. On constate d'ailleurs que les revenus fiscaux réalisés pendant la législature passée sur la base d'un impôt trop élevé a doublé la part de la commune à la péréquation des ressources en l'espace de deux ans, pour atteindre plus de 11 millions.

Comme indiqué, ce déficit n'est pas dû à la baisse d'impôt très mesurée de 2019 mais bien à l'explosion continue des charges, avec les menaces structurelles qui en découlent et qui trouvent leurs origines directement dans l'action – ou l'inaction – du Conseil communal. Au mieux c'est une inconscience coupable, au pire un entêtement irresponsable.

3. L'augmentation constante des **charges de transfert** est très importante et préoccupante.

Outre la part à la péréquation financière déjà mentionnée, la facture de l'Agglo augmente de manière continue. Si notre Conseil n'a aucune maîtrise sur ces charges, il en va autrement des membres du Conseil communal qui siègent au Comité de l'Agglo. Trop souvent, le Conseil communal nous présente un projet comme relevant du Projet d'agglomération et non discutable. C'est oublié que ces trois membres siègent au Comité d'Agglomération, selon la formule magique consacrée par notre Conseil 3 représentants de gauche – 0 représentant du centre ou de la droite, et ont un pouvoir de décision. Nous demandons donc à ces représentants de tenir compte des finances communales dans leur mandat et d'intervenir pour limiter la croissance exponentielle des charges de transfert plutôt que de nous mettre devant le fait accompli.

4. Les **charges de personnel** continuent de prendre l'ascenseur ! Depuis 2016, elles ont augmenté de plus de 20 %, soit 11 millions de charges supplémentaires. 28 EPT supplémentaires en 2019, 16,5 en 2020 et 17, 5 en 2021 et maintenant 26,5 EPT supplémentaires en 2022. C'est simplement indécent alors qu'on annonce un tel déficit. C'est d'autant plus indécent qu'une bonne partie de ces nouveaux postes n'est pas liée directement à une augmentation des prestations ou encore moins à une quelconque relance de l'économie en lien avec la pandémie. Au contraire, elle sert uniquement à nourrir une

administration pléthorique. Les habitants s'en rendent compte et quittent la ville depuis 5 ans.

Au final, l'augmentation des charges de personnel prévue pour 2022, de plus de 2,6 millions, est de 4 % et dépasse largement la limite des 1,5 % que le Conseil communal s'était fixé – et qu'il n'a jamais respecté – et qu'il veut même abaisser à 1% pour la nouvelle législature.

5. Le programme des investissements est de la même cuvée et pèse également très lourd dans le budget communal. Les **amortissements** prévus en conséquent, qui tiennent compte de la réalisation l'ensemble des investissements, sont par ricochet, très élevés et traduisent la politique d'investissement non priorisée et déraisonnable du Conseil communal.

D'année en année, le solde des investissements déjà votés en catégorie I stagne à plus de 70 millions alors que les dépenses brutes ne dépassent jamais les 35 millions. Contrairement au gargarisme de la gauche, il n'y a rien d'ambitieux à prévoir des investissements que l'on ne réalise pas.

L'un dans l'autre, soit les investissements ne sont pas réalisés et alors les amortissements prévus ne sont pas activés de sorte que la Commune maintient ainsi un taux d'impôts artificiellement élevé, comme c'est le cas depuis 5

ans. Les comptes prévisionnels 2020, positifs malgré un budget déficitaire, nous le démontre encore. Soit les investissements sont réalisés, avec un impact dévastateur sur la trésorerie, puisque que la Commune ferait face à un manque de liquidité en 2022 et serait obligée d'emprunter pour assurer son fonctionnement, faisant craindre un déficit structurel. Pire encore, cela engendrerait le doublement de l'endettement prévu d'ici la fin de la législature, témoin d'une politique budgétaire qui n'a rien de durable et de réfléchi.

Notre groupe constate également que le Conseil communal poursuit inlassablement sa dynamique des études et y rajoute même désormais un échelon supérieur d'analyse. La population attend encore et toujours la législature des réalisations qu'on lui avait promis et se lasse du gouffre béant entre promesses et réalisations.

Chères et Chers collègues. Vous l'aurez compris, le groupe Le Centre/vert-libéral ne pourra pas cautionner le budget déficitaire qui nous est présenté et qui traduit des dépenses totalement incontrôlées. Les indicateurs tournent au rouge et le Conseil communal fonce dans un mur qu'il a lui-même construit. Pour y parer, notre chère majorité prévoit déjà une augmentation d'impôts pour 2023, bafouant ainsi une décision prise par la majorité de notre Conseil, et démontre définitivement son absence totale de volonté politique quant à la limitation des

charges internes et à la priorisation des investissements. Peu importe que cela nuise à l'attractivité de la ville, crée le risque d'un déficit structurel et fasse doubler l'endettement, la raison du plus fort n'est-elle pas toujours la meilleure.

Dans ces circonstances, notre groupe demande le **renvoi des budgets de fonctionnement et d'investissements**. Nous ne demandons pas de coupe dans quelques prestations que ce soit ou de programme d'austérité. Nous demandons au Conseil communal de retrouver la raison, de réexaminer et réduire les créations de postes ainsi que de prioriser les investissements selon un échéancier effectivement réalisable.

Merci pour votre attention

13.12.21/SMu